



249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
imorency@abf-inc.com



DANS CE NUMÉRO :

TRAVAIL D'ÉQUIPE	2
ÉVÉNEMENTS DIVERS	3
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	4

MOT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF

Nous voilà maintenant à l'aube de 2018, une autre année s'achève ! Il y a encore de la turbulence dans notre industrie, mais disons que nous sommes plus confiants que jamais que nos volumes d'affaires retrouveront le chemin de la croissance, et que le pire est derrière nous.



Le magazine Constructo a publié les résultats des 100 plus grandes entreprises dans le domaine de la construction au Québec et ABF figure, encore une fois, très bien au niveau des entreprises les plus performantes de notre industrie. Dans ce palmarès 2017, nous nous situons au 16e rang, toutes catégories confondues, et bien sûr au 1er rang parmi les compagnies d'acier d'armature.

- Félicitations à vous tous de la famille ABF car cette performance revient à chacun d'entre vous. Nous savons que le dernier trimestre de l'année a été des plus occupés pour tous les départements et a demandé beaucoup d'implication pour chacun d'entre vous et ce au détriment de vos familles et de vos vies personnelles. Toute la direction d'ABF se joint à Éric et moi pour vous en REMERCIER de votre support inconditionnel. Soyez assurés que nous travaillons déjà sur plusieurs projets afin de répondre plus adéquatement à la demande en forte croissance pour l'année qui vient.

En terminant, je tiens à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes en famille et que cette période soit propice à vous changer les idées. Pour reprendre une expression de notre cher président, Éric... "Profitez-en pour recharger vos batteries !"

Un Joyeux Noël et une bonne Année 2018!

François Vallières, Vice-président exécutif

La direction vous souhaite un joyeux temps des Fêtes!
Profitez-en pour passer du bon temps en famille!

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment obtenus par ABF:

- * CHU Ste-Justine / Montréal
- * Aquablu Phase 2 / Ste-Dorothée
- * Hôpital Enfant-Jésus / Québec
- * Résidence Valleyfield / Salaberry de Valleyfield
- * Terra Phase 1 Tour 1 / Laval
- * North Bala Falls Projet Hydropower / Bala

**Bienvenue
à tous les nouveaux
employés dans l'équipe d'ABF.**

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
(Congé des Fêtes)



LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Party Noël 2017

Le 8 décembre dernier avait lieu le party de Noël au Club de golf de Victoriaville. La soirée fut un succès !

Merci à l'organisation et voici quelques photos !



Remise de la Rod D'Or 2017 !

Valeur choisie : Esprit d'équipe

Bureau : Daniel Gosselin

Usine : Simon Proulx

Chantier Ottawa: Travis Lalonde

Chantier Montréal: Benoit Baril

Chantier Québec : Jonathan Bouchard



Félicitations !



ÉVÉNEMENTS DIVERS



**BBQ
Annuel**

Pour le BBQ cette année, le Food Truck "LE POUCE" est passé au siège social d'ABF et tout le monde a pu se régaler !



Halloween 2017
félicitations aux gagnants !

2-Nancy Houle 1-Gilbert 3-Nadia

Et merci à tous les participants



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pas besoin que ce soit très haut... pour que ce soit suffisamment haut pour se blesser! Même s'il s'agit d'une activité routinière, dès qu'on s'éloigne du sol, on se place dans une situation qui présente des risques. D'où l'importance de prendre les mesures de sécurité appropriées. Sous l'appellation 'travail en hauteur', on trouve essentiellement trois situations courantes particulièrement dans les chantiers de construction et en milieu industriel:

1. Le travail à une hauteur de trois mètres et plus

Pour tous les travaux se déroulant à trois mètres et plus du sol, le travailleur ou la travailleuse doit porter un harnais de sécurité conforme aux normes en vigueur. Ce harnais doit être relié à un système de protection, par exemple:

- Un absorbeur d'énergie et un cordon qui ne permet pas une chute de plus de 1.2 mètre.
- Un enrouleur-dérouleur relié à un absorbeur d'énergie.
- À partir de 5 mètres de hauteur, la loi requiert l'utilisation de garde-corps.



2. Dans une échelle ou un escabeau

Une échelle ou un escabeau ne devrait servir que pour des travaux de courte durée (moins d'une heure).

- Lorsque vous grimpez, transportez vos outils dans une ceinture, et non dans les mains.
- Pour le matériel encombrant, recourez à une corde ou un palan.
- En tout temps, respectez la règle des trois points d'appui (deux pieds et une main ou deux mains et un pied toujours en contact avec les échelons).
- L'échelle doit reposer sur une base solide et ses deux montants doivent être bien appuyés au sommet.

3. Dans une plate-forme élévatrice

La plate-forme doit être...

- Vérifiée au début des travaux par une personne spécialisée et par la suite quotidiennement par son opérateur.
- Munie de garde-corps et de mécanismes qui assurent qu'il est possible de l'arrêter d'urgence et qui l'empêcheront de retomber en cas de défaillance de l'alimentation en énergie.
- Bien équilibrée et pouvoir circuler sécuritairement.

Contrôler les risques

Lorsqu'on parle de sécurité au travail, l'attention doit être mise sur le contrôle des risques. Dans le cas du travail en hauteur, il faut d'abord se demander si on peut éviter le risque en exécutant le travail au niveau du sol (préassemblage au sol, systèmes qui permettent de descendre les équipements pour l'entretien, etc.). Sinon, on doit évaluer les risques qui ne peuvent être évités. Ensuite, on peut contrer les risques en utilisant des mesures de protection.